



Dannemarie, le 12 septembre 2023

1, Place de l'Hôtel de Ville  
68210 DANNEMARIE

Téléphone : 03 89 25 00 13  
✉ mairie@dannemarie.fr

## Avis Municipal n°04-2023

### CONSULTATION DE LA POPULATION AVENIR DU MÉMORIAL DE HAUTE-ALSACE

Mesdames, Messieurs,

La question de l'avenir du Mémorial de Haute-Alsace suscite d'intenses débats depuis plusieurs années. Fidèle à nos idéaux démocratiques, nous vous proposons une consultation citoyenne sur le modèle de celle de l'année dernière à propos de l'extinction de l'éclairage public.

Avec plus de 220 000€ de déficit en 2022 (première année complète d'ouverture), cette question se pose douloureusement pour les finances de la ville. Dannemarie manque de marges de manœuvres financières pour réaliser des projets structurants et réellement utiles au quotidien des habitants, dont le plus important : des locaux rénovés ou neufs pour l'école de nos enfants.

Afin d'en débattre, une réunion publique est prévue le jeudi 21 septembre 2023 à 20h au Foyer de la culture.

Vous serez ensuite amené à vous prononcer sur la question : Souhaitez-vous fermer le Mémorial de Haute-Alsace afin de réussir le projet de nouvelle école ?

Doit-on encore faire passer le Mémorial avant l'avenir de nos enfants ? La majorité municipale estime que l'école doit désormais être la première des priorités.

En espérant avoir le plaisir de vous saluer prochainement, je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'assurance de ma sincère considération.

**Le Maire,**

**Alexandre BERBETT**



**Ne pas jeter sur la voie publique**



Dannemarie, le 12 septembre 2023

1, Place de l'Hôtel de Ville  
68210 DANNEMARIE

Téléphone : 03 89 25 00 13  
✉ mairie@dannemarie.fr

## Avis Municipal n°04-2023

### CONSULTATION DE LA POPULATION AVENIR DU MÉMORIAL DE HAUTE-ALSACE

Mesdames, Messieurs,

La question de l'avenir du Mémorial de Haute-Alsace suscite d'intenses débats depuis plusieurs années. Fidèle à nos idéaux démocratiques, nous vous proposons une consultation citoyenne sur le modèle de celle de l'année dernière à propos de l'extinction de l'éclairage public.

Avec plus de 220 000€ de déficit en 2022 (première année complète d'ouverture), cette question se pose douloureusement pour les finances de la ville. Dannemarie manque de marges de manœuvres financières pour réaliser des projets structurants et réellement utiles au quotidien des habitants, dont le plus important : des locaux rénovés ou neufs pour l'école de nos enfants.

Afin d'en débattre, une réunion publique est prévue le jeudi 21 septembre 2023 à 20h au Foyer de la culture.

Vous serez ensuite amené à vous prononcer sur la question : Souhaitez-vous fermer le Mémorial de Haute-Alsace afin de réussir le projet de nouvelle école ?

Doit-on encore faire passer le Mémorial avant l'avenir de nos enfants ? La majorité municipale estime que l'école doit désormais être la première des priorités.

En espérant avoir le plaisir de vous saluer prochainement, je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'assurance de ma sincère considération.

**Le Maire,**

**Alexandre BERBETT**



**Ne pas jeter sur la voie publique**

# CONSULTATION DE LA POPULATION A VOUS DE DÉCIDER

## Quelle sera sa durée ?

La consultation citoyenne est organisée du 25 septembre à 9h  
au 27 octobre 2023 à 16h.

## Qui peut voter ?

Tous les inscrits sur la liste électorale 2023 de Dannemarie.

## Où et quand voter ?

A la mairie de Dannemarie aux horaires d'ouverture.

## Comment voter ?

- Sur place en mairie, muni d'une pièce d'identité et du bulletin ci-dessous dûment complété, l'inscription du votant sera vérifiée, ce qui lui permettra de glisser son bulletin dans l'urne.
- Par courriel à [mairie@dannemarie.fr](mailto:mairie@dannemarie.fr) en joignant le bulletin complété, accompagné d'une pièce d'identité (carte d'identité, passeport, permis de conduire).

## Proclamation des résultats

Le dépouillement sera public et aura lieu le 27 octobre à partir de 16h, suivi de la proclamation des résultats. Le conseil municipal se prononcera ensuite sur l'avenir du Mémorial de Haute-Alsace lors de sa séance du mois de novembre, en tenant compte de l'avis de la population si la participation a été supérieure à 25% des inscrits.

.....

**Souhaitez-vous fermer le Mémorial de Haute-Alsace afin de réussir le projet de nouvelle école ?**

 OUI NON

Ne pas jeter sur la voie publique

# CONSULTATION DE LA POPULATION A VOUS DE DÉCIDER

## Quelle sera sa durée ?

La consultation citoyenne est organisée du 25 septembre à 9h  
au 27 octobre 2023 à 16h.

## Qui peut voter ?

Tous les inscrits sur la liste électorale 2023 de Dannemarie.

## Où et quand voter ?

A la mairie de Dannemarie aux horaires d'ouverture.

## Comment voter ?

- Sur place en mairie, muni d'une pièce d'identité et du bulletin ci-dessous dûment complété, l'inscription du votant sera vérifiée, ce qui lui permettra de glisser son bulletin dans l'urne.
- Par courriel à [mairie@dannemarie.fr](mailto:mairie@dannemarie.fr) en joignant le bulletin complété, accompagné d'une pièce d'identité (carte d'identité, passeport, permis de conduire).

## Proclamation des résultats

Le dépouillement sera public et aura lieu le 27 octobre à partir de 16h, suivi de la proclamation des résultats. Le conseil municipal se prononcera ensuite sur l'avenir du Mémorial de Haute-Alsace lors de sa séance du mois de novembre, en tenant compte de l'avis de la population si la participation a été supérieure à 25% des inscrits.

.....

**Souhaitez-vous fermer le Mémorial de Haute-Alsace afin de réussir le projet de nouvelle école ?**

 OUI NON

Ne pas jeter sur la voie publique